La NOTE N°76

de Mantes-la-Ville

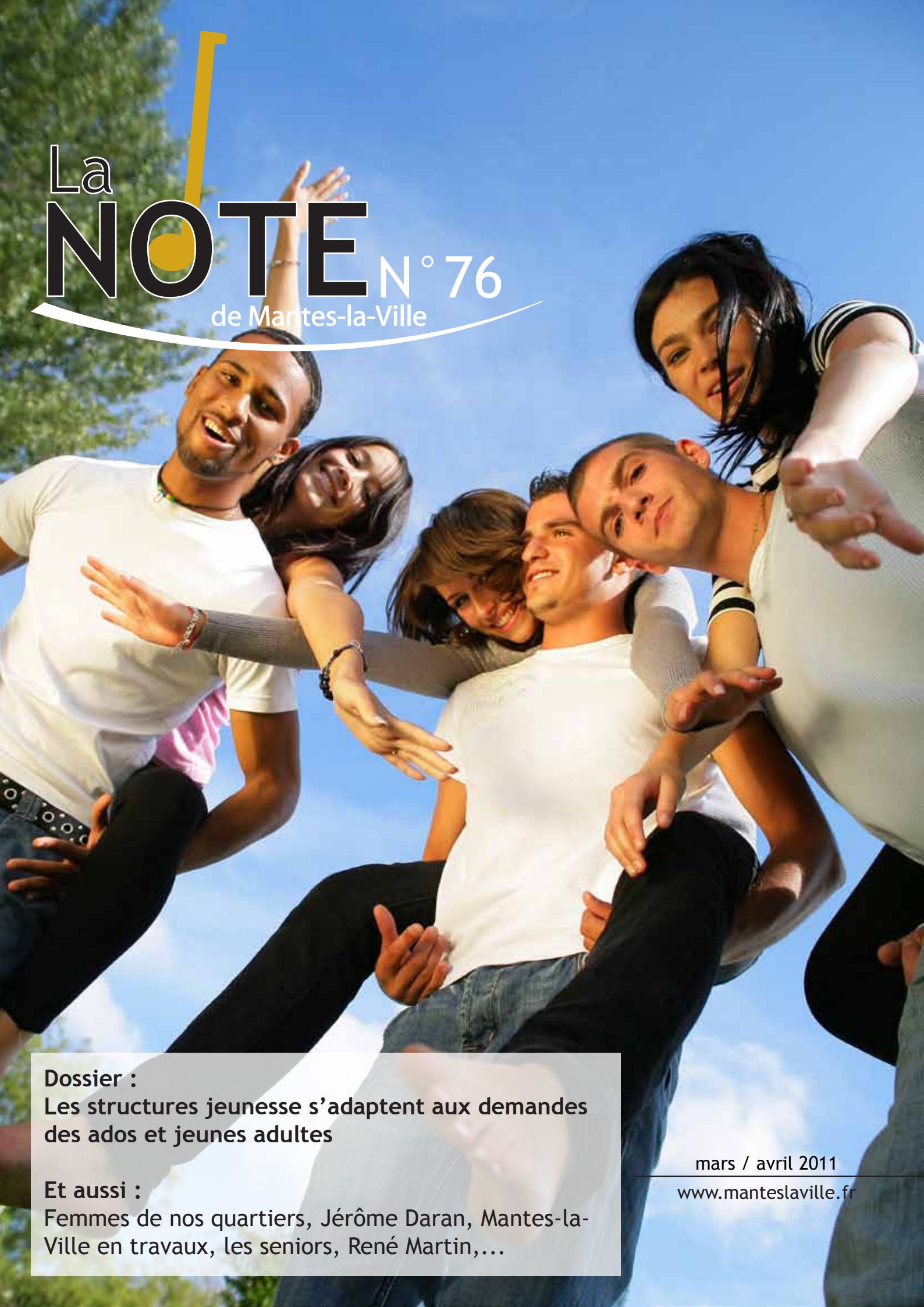

Dossier :
Les structures jeunesse s'adaptent aux demandes des ados et jeunes adultes

Et aussi :
Femmes de nos quartiers, Jérôme Daran, Mantes-la-Ville en travaux, les seniors, René Martin,...

mars / avril 2011
www.manteslaville.fr

En bref

APPEL À PARRAINS BÉNÉVOLES

L'association «Actenses» recherche des parrains bénévoles pour accompagner des élèves de 2nde du lycée Léopold Sédar Senghor de Magnanville.

Le principe : le parrain accompagne un lycéen dans l'élaboration de son projet professionnel autour de 4 rencontres par an et un suivi par mail/téléphone. Aucune connaissance spécifique n'est nécessaire, sinon le goût de partager son expérience et l'envie de s'investir dans une initiative citoyenne.

L'implication de professionnels, actifs ou retraités, des secteurs d'activité de la région est une des clés de la réussite de ce programme et peut également servir à tisser des liens entre les professionnels de ces différents secteurs lors des rencontres de parrainage.

Si vous êtes intéressé, contactez dès maintenant Charlotte Morvan au 06 69 65 32 33 ou par mail : charlotte.morvan@actenses.org - http://www.actenses.org

CARTE GPS-100T

Dans le cadre de l'atelier santé ville animé par l'association IPT, les structures « ressources santé » de Mantes-la-Jolie et de Mantes-la-Ville ont été répertoriées sur une carte appelée GPS100T.

Cette carte est disponible gratuitement dans les structures municipales et associatives de la ville.

Association IPT au 01 30 33 06 96

ENVIE DE CHANTER, DANSER ?

L'association Zodiaque Sport Culture recherche des chanteurs, comédiens, danseurs (hommes et femmes) bénévoles pour ses comédies musicales.

Auditions ouvertes toute l'année sur RV.
Tél. : 01 34 77 19 58 ou 06 87 11 51 00
zodiaque-sport-culture@wanadoo.fr

BIENVENUE A

Le restaurant la crêpe flambée a changé de propriétaire en décembre dernier. Nouveau décor, nouveaux menus, une carte variée séduiront petits et grands. Ouverture du lundi au samedi le midi et les jeudi, vendredi et samedi soirs.

Tél. : 01 34 77 37 63

QUINZAINE DES MARCHÉS DES YVELINES : TOUS À VOS CABAS !

A l'occasion de la grande quinzaine des marchés des Yvelines, les commerçants du marché de Mantes-la-Ville vous permettent de gagner un des 800 cabas mis en jeu à cette occasion.

Alors du 15 au 27 mars, venez nombreux place du marché.

Marché de Mantes-la-Ville les jeudi et dimanche.

FORMATIONS !

Le Greta des Yvelines propose des BTS technico commercial energies renouvelables et des BTS assistant manager ainsi que des CAP conducteur systèmes industriels pour la rentrée de septembre 2011.

Pour plus de renseignements, contactez le 01 34 78 73 00.

NOUVEAU SITE DE PERMANENCES DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Le Conseil général des Yvelines, dans sa mission de promotion de la santé de la famille et de l'enfant (la PMI), en concertation avec la mairie de Mantes-la-Ville, propose une nouvelle permanence de PMI au cœur du quartier du Domaine de la Vallée.

Depuis novembre 2010, un nouvel accueil PMI est assuré par une infirmière puéricultrice du secteur d'action sociale de Mantes-la-Ville à destination des parents et de leurs enfants âgés de 0 à 6 ans.

Dès la grossesse et après la naissance, des infirmières-puéricultrices du Conseil général, pourront apporter aux parents des informations, soutien et conseils sur :

- l'hygiène de vie en attendant l'enfant, l'arrivée du bébé, le choix de l'allaitement, …

- la surveillance de la croissance de l'enfant, les soins de puériculture,

- le développement et l'éveil de l'enfant, ses rythmes de vie, ses premières relations,

- l'aménagement de l'espace ou les questions liées à l'organisation familiale suite à la naissance ou avant la reprise d'une activité professionnelle des parents ...

Renseignements
Espace Françoise DOLTO
8, rue Georges Brassens
Accueil libre les lundis des semaines paires à partir de 9h jusqu'à 11h30
Tél. : 01 30 98 06 .00

Edito

Chères mantevilloises, chers mantevillois

Comme je vous l'ai déjà annoncé nous avons entamé une étude sur la problématique de la circulation et du stationnement sur notre commune.

Trois réunions publiques sur ce thème ont été organisées afin de présenter le diagnostic de cette étude mais également les scenarii possibles. Cette série de réunions s'est conclue par une présentation générale lors de la réunion inter-quartiers du 10 février dernier. Forts de l'ensemble de ces échanges et du diagnostic technique, nous travaillons à une synthèse et à des mesures concrètes que nous vous présenterons prochainement. Je tenais à remercier chaleureusement les mantevillois qui ont participé à ces réunions.

Je souhaitais également évoquer notre future maison des associations. Consciente de la richesse associative sur notre commune, mon équipe et moi-même souhaitons donner sa juste place au tissu associatif.

Je vous avais annoncé l'année dernière l'achat d'un bâtiment rue Camélinat ainsi que des études qui seraient menées pour en faire notre maison des associations. En effet, la cohérence urbaine de la ville avec la Place du Marché et le quartier Mantes Université désignait naturellement l'emplacement de cet équipement public. En 2010, les études techniques ont démontré qu'une réhabilitation du bâtiment telle que nous le la souhaitions originellement, entraînerait à la ville un surcoût de 2 millions d'euros, ce qui est considérable au regard des capacités d'investissement de la commune.

C'est pourquoi, malgré l'attachement que nous avons à ce bâtiment (ex filature Leblanc et ex entreprise Gringoire) et à la mémoire qu'il représente pour notre commune, nous ne pouvons, en tant qu'élus responsables et soucieux de l'argent public, nous engager sur un projet de sauvegarde de celui-ci. Il a donc été demandé aux quatre équipes d'architectes retenues parmi la centaine de candidats, de respecter la mémoire du site.

Grâce à ce beau projet, les nombreuses structures dispersées, peu fonctionnelles et engendrant des coûts de fonctionnement très importants (notamment en termes de consommations d'énergie), seront remplacées au profit d'un espace optimisé et répondant aux besoins des associations. Celles-ci ont d'ailleurs été consultées sur le projet et sont associées pleinement, tant dans la démarche que dans le choix définitif du maître d'œuvre.

L'équipe municipale et moi-même restons mobilisés et nous ne manquerons pas, dès connaissance du projet définitif, de vous en informer afin que vous aussi, vous soyez acteurs de notre ville.

Nous avions les intervenants, nous aurons bientôt un lieu ouvert à toutes et tous.

Votre maire,

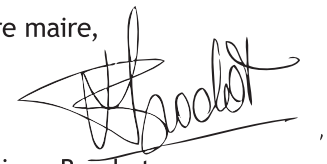

Monique Brochot

Sommaire

La Note de Mantes-la-Ville - n°76 ◆ **Directeur de la publication :** Monique Brochot ◆ **Rédaction :** Laure Tonelli-Coquet, Monique Bausset ◆ **Maquette et mise en page :** Damien Pfister, Paulyn Routier, Thibault Moriette ◆ **Crédits photos :** service communication de Mantes-la-Ville, Jupiter, photovoir, Christine Rogueda ◆ **N°ISSN :** en cours ◆ Dépôt légal à parution ◆ **Impression :** Imprimerie Wauquier - Bonnières ◆ **Distribution :** Benoit Pascucci, Raphaël Brouette ◆ 13 000 ex.

Magazine imprimé suivant la norme environnementale ISO 14001 - Encres végétales et papier issu de forêts gérées durablement.

Vivre P 6 & 7

Dossier : La jeunesse P 8 - 11

Seniors P 12

Sports P 13

Camy P 14

Hommage P 15

Sortir

Femmes de nos quartiers 2011 : quatrième !

La quatrième édition de la manifestation « femmes de nos quartiers » aura lieu le dimanche 13 mars 2011 à 15h à la salle Jacques Brel de Mantes-la-Ville.

Cette année, les femmes participant aux ateliers de vie quotidienne des centres de vie sociale de trois quartiers de la ville - les Brouets, le Domaine de la Vallée et les Merisiers - vous proposeront un spectacle intitulé « Au fil des saisons ». Il s'agira d'une variation de créations hautes en couleurs suggérant les plages ensoleillées de Copacabana ou le romantisme des canaux de Venise… Accompagnées par les associations Ramdam Slam, Authentik 78 et de la styliste Nathalie Fossey, les femmes vous transporteront à l'aide du verbe, du chant, de la danse et de parures exceptionnelles, confectionnées pour cette occasion.

Pendant une année entière, près de 30 personnes, âgées de 3 à 70 ans, se sont investies dans la préparation de cet après-midi familial organisé par la direction jeunesse et vie des quartiers.

Non loin de la Journée de la Femme, ce projet donne à voir combien les « femmes de nos quartiers » sont sources et ressources de créativité, de dynamisme et d'imagination.

Une navette sera mise en place :

14h15 : place du commerce (Brouets - Meuniers)
14h30 : gare routière du Domaine de la vallée
16h30 : départ de la salle Jacques Brel pour le Domaine de la Vallée et les Brouets.

Renseignements auprès de l'antenne de quartier le Patio au 01 30 98 30 25

Festival Les Francos 2011

Dans le cadre du festival « Les Francos 2011 », qui se déroulera du 19 mars au 2 avril, la compagnie du Théâtre du Mantois présente le vendredi 25 mars à la salle Jacques Brel, une adaptation de la célèbre pièce d'Edmond Rostand : Cyrano de Bergerac.

Plus de vingt personnes sur scène, acteurs et musiciens, pour raconter l'histoire flamboyante de l'amour tragique de Cyrano pour Roxane... et bien sûr, plein de verve et d'humour, d'émotion et de panache !

Une pièce qui conjugue tous les paradoxes : classicisme et modernité, apparence et profondeur, intériorité et démesure. Qui exalte les qualités les plus hautes de l'âme humaine comme elle en fustige les vices. Qui mêle scènes intimistes et tableaux épiques. Et qui surtout, par son refus du conformisme, du consensus mou, de la banalité du quotidien, fait souffler sur scène un vent de jeunesse et de liberté !

Venderdi 25 mars à 20h 45 - séance tout public (dès 13 ans), réservation auprès de la direction des affaires culturelles, salle Jacques Brel. Tél. 01 30 98 55 46.

Plein tarif : 12 € - tarif réduit : 8 €

En quelques mots ...

Salon d'art de printemps

Du vendredi 8 au vendredi 15 avril 2011 de 14h à 18h, la salle Jacques Brel accueille le traditionnel salon d'art de l'association des Arts mantevillois sur le thème cette année de la danse.

Renseignements au 06 76 45 96 72 ou 01 30 92 55 16

Bibliothèque municipale

Samedi 19 mars à 16 heures : Chaminoumatous : l'histoire du chat qui voulait manger le monde par Karine Mazel-Noury, pour les enfants de 3 à 6 ans.

Du 18 février au 21 avril : malle thématique d'ouvrages de Claude Ponti prêtée par la Bibliothèque Départementale des Yvelines. Pour découvrir les albums de cet illustrateur.

Du 14 mars au 2 avril (sous réserve) : exposition, plaisir et vitamines. Sur rendez-vous pour les classes au 01 30 98 82 20 / 82 22.

Pendant les vacances scolaires : Ateliers illustration animés par Dominique Barré sur le thème du printemps. Jeudi 14 et jeudi 21 avril de 14h30 à 16h30, à la bibliothèque municipale pour les enfants de 6 à 12 ans. Inscription obligatoire au 01 30 98 82 20 ou 82 22 car le nombre de places est limité.

Chant d'auteur VII

Participez à chant d'auteur VII - Une guitare, une voix, un public… Vendredi 6 mai 2011 à 21h au Comptoir de Brel. Bientôt la 7ème édition de « Chant d'auteur », scène ouverte dédiée à la chanson française.

A cette occasion (unique), la médiation culturelle et l'usine à sons proposent aux auteurs compositeurs interprètes de chanter sur scène deux de leurs compositions originales et de reprendre un auteur de leur choix.

Renseignements au 01 30 98 30 28 ou (de préférence) par mail mediatrices.livres@mairie-manteslaville.fr

Rappel des conditions tarifs réduits : Sur présentation d'un justificatif pour les enfants âgés de 3 à 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emplois, les bénéficiaires du RSA et les personnes souffrant d'un handicap.

Le voleur transfiguré

Deux hommes lient leurs destins par un défi risqué avec l'espoir d'exister enfin, de faire parler d'eux. Cette nuit-là, ils s'accordent de la manière suivante : celui qui exécutera le plus grand délit et en rapportera la preuve sera le chef incontesté. Mais le premier ne pouvait pas se douter de ce que l'autre rapporterait…

A travers le délit, la transgression de l'interdit et dans l'espoir d'exister enfin, Tony, un chômeur désœuvré, naïf et insouciant, se laisse embarquer dans un défi risqué par Agio, délinquant rusé et sans scrupule.

Sous le signe de la comédie, ce spectacle inspiré de contes populaires, met en relation les thèmes de l'esprit grégaire, l'ascension sociale par tous les moyens, la responsabilité de père, le désœuvrement, et bien d'autres. Des thèmes, des préoccupations et des personnages qui entraînent des prolongements et des résonances dans notre devenir contemporain.

Une pièce créée par la compagnie du théâtre des oiseaux

Ecriture et mise en scène : Bernard Martin ; Musique : Christian Leroy ; Lumière : Thomas Chelot ; Distribution : Nathalie Cario, Iris Garabédian, Pierre Gaspar, Milo Martin Cario …

Renseignements auprès de la direction des affaires culturelles au 01 30 98 55 46. Plein tarif : 10 € - tarif réduit : 6 €

Le voleur transfiguré
par le Théâtre des Oiseaux
Samedi 2 avril 2011 - 20h45
Dimanche 3 avril 2011 - 15h
Salle Jacques Brel
Tél. 01 30 98 55 46
www.manteslaville.fr
Tarif plein : 10 €
Tarif réduit : 6 €

Jérôme Daran
Samedi 30 avril 2011 - 20h45
Salle Jacques Brel
Tél. 01 30 98 55 46
Tarif plein : 15 €
Tarif réduit : 10 €
www.manteslaville.fr

Jérôme Daran

Déjà plus de 80 000 spectateurs à Paris !

Un spectacle incontournable. Après avoir triomphé au Point Virgule, au Théâtre Trevise, à l'Olympia et au Palais des glaces, Jérôme Daran, complice de Foresti - il a coécrit tous ses sketches pour « On a tout essayé » et « On n'est pas couché », investit la salle Jacques Brel pour une représentation unique.

Pendant 1h30, régalez-vous de répliques cultes, de personnages déjantés, délirants, irrésistiblement drôles. De la dérision, beaucoup d'autodérision... Jérôme Daran, incisif et corrosif, est complètement dans l'air du temps. Il est prêt à tout pour en faire le moins possible y compris dans sa vie de couple... enfin ce qu'il en reste !

La presse en parle :

« Avec une décontraction pleine d'autodérision, Jérôme Daran incarne des personnages aussi drôles que pathétiques. Et parfois attachants, comme ce loser qui tente - maladroitement bien sûr - de reconquérir son ex. » (Télérama).

« Ses coups de blues le rendent irrésistiblement hilarant! » (Le Point)

«Une mauvaise foi excessive, carrément jubilatoire. Le public adore.» (Ouest France)

Samedi 30 avril - 20h 45 - Salle Jacques Brel. Renseignements et réservations auprès de la direction des affaires culturelles. Tél. 01 30 98 55 46

Plein tarif : 15 € - Tarif réduit : 10 €

Infos pratiques

Salle Jacques Brel
Direction des affaires culturelles
21, rue des Merisiers
Tél. 01 30 98 55 46
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 14h-17h30 sauf le vendredi à 16h
Attention fermé le mercredi

Bibliothèque municipale
Alliers de Chavannes
1, rue du Breuil - Tél : 01 30 98 82 20
Mardi, jeudi et vendredi : 14h-18h
Mercredi et samedi : 10h-12h / 14h-18h

La Plume et l'Encrier
2, rue Georges Brassens
Tél. 01 30 98 30 28
Lundi 14h-17h30 et du mardi au jeudi 14h-18h

Espace lecture des Brouets
CVS Arche en Ciel
30, rue Victor Schoelcher
Tél. 01 30 98 78 49
Mardi 16h-18h30, mercredi 14h-18h30 et jeudi 16h-18h

Espace lecture des Merisiers
CVS Augustin Serre
60, rue Louise Michel
Tél. 01 30 98 45 46
Mercredi 10h-12h et jeudi 16h30-18h30

Vivre

La restructuration du centre commercial des Merisiers est achevée

Il aura fallu pas moins de 10 ans pour mener à bien le projet de restructuration du centre commercial des Merisiers

C'est en 1999 que la ville, accompagnée par le cabinet d'urbanisme R.D.E, a imaginé un projet d'aménagement destiné à ouvrir le centre vers la rue des Merisiers très fréquentée, afin de redresser son activité.

Le projet: ouvrir le centre commercial vers la rue des Merisiers par la démolition des bâtiments situés à l'intérieur du centre et du café « le Ventôse » à l'entrée côté rue des Merisiers.

Le centre commercial en novembre 2000

La première tranche de travaux concerne l'aménagement de la placette centrale comprenant la démolition des bâtiments situés au centre et la création de stationnements à l'intérieur du centre commercial. Réception des travaux : 2001.

En juin 2002 débute la deuxième tranche de travaux qui consiste à l'aménagement du trottoir de la rue des Merisiers ainsi que du parvis situé devant la Caisse d'Epargne et sa liaison avec le parking communal rue des Merisiers. Réception des travaux : 2004.

En vue de la réalisation de la troisième tranche des travaux d'aménagement, deux locaux sont démolis côté rue Louise Michel en 2005. Le café « le Ventose » ayant été acquis par la Ville, le projet d'ouverture vers la rue des Merisiers peut enfin voir le jour. La dernière tranche des travaux a consisté en la démolition du café « le Ventose » et l'aménagement d'un parking paysagé sur l'espace ainsi dégagé, la requalification de l'accès depuis la rue Louise Michel et l'aménagement du parking arrière coté Logement Français. Réception des travaux : 2010

Les financements exceptionnels dont a bénéficié ce quartier classé en zone urbaine sensible ont rendu la réalisation de ces travaux possible. L'opération a été financée dans le cadre du projet Mantes en Yvelines II pour les tranches 1 et 2, de l'ANRU et du renouvellement urbain pour la tranche 3.

camy

ANRU
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Que de sel !

Suite aux nombreuses intempéries, la consommation de sel en vrac utilisé sur les 172 km de voiries de Mantes-la-Ville depuis le 15 novembre dernier, représente : 62 tonnes

Ce sel est utilisé pour l'épandage sur route par l'intermédiaire de deux saleuses. A cela il faut ajouter 21 t de sel conditionnés en sacs de 25 kg pour des interventions manuelles (écoles, édifices publics et sportifs). Soit au total 83 t, pour un montant de 16 753 €.

L'ensemble des interventions a été réalisé par le personnel technique de la ville en complément des équipes astreintes neige et représente une moyenne de 1 300 h de travail par agents.

Mantes-la-Ville, acteur du développement durable

Pour mieux la structurer, la ville lance une refonte de sa démarche « développement durable » autour de deux idées fortes :

- Rédaction d'une charte qui décrit la stratégie de la ville en matière de développement durable.

- Désignation par le Maire au sein des services d'un « référent développement durable» chargé de rédiger la charte, de centraliser les actions de la municipalité qui vont dans le sens d'un développement plus durable, et d'être force de proposition et d'impulsion de nouvelles actions.

Pour le moment, nous vous annonçons que la ville participera à la semaine du développement durable (en avril) avec une distribution de compost aux serres municipales, et d'autres animations telle que la présentation d'une chaufferie bois.

Et dans le reste de la ville…

Parallèlement, de nombreux travaux sont réalisés tout au long de l'année.

Ainsi en est-il des travaux de vitrification du parquet de la salle Jacques Brel, de la lasure sur le parquet de la scène refaits pendant les congés de décembre et l'aménagement du bar de la salle Jacques Brel en salle de spectacle…

La sonorisation du stade Aimé Bergeal a, quant à elle, été remplacée afin de permettre une meilleure acoustique lors des nombreuses manifestations qui s'y tiennent.

Pour ce qui est des écoles, celle de Jean Jaurès a subi de nombreuses modifications et les travaux sont terminés.

Les travaux du restaurant scolaire la Sablonnière ont commencé en décembre dernier et dureront environ 6 mois. L'état instable de la charpente avait motivé la fermeture du bâtiment. C'est pourquoi, une procédure avait été lancée, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à Didier Giuria Architecte DPLG.

Les travaux comprennent le remplacement de la charpente et de la couverture en tuiles, le remplacement des menuiseries extérieures par du double vitrage haute performance en matière d'isolations thermique et acoustique (fenêtres et portes), une isolation thermique de toutes les façades externes, la réfection et la mise aux normes des installations électriques y compris le remplacement de tous les convecteurs, la création de faux plafond coupe feu et d'un faux plafond décoratif, la peinture des murs impactés par le remplacement des menuiseries extérieures.

Travaux de la charpente du restaurant scolaire de la Sablonnière

Piste d'athlétisme du stade Aimé Bergeal

Cimetière de Mantes-la-Ville

Coup de jeune pour la piste d'athlétisme du stade Aimé Bergeal

La piste d'athlétisme du stade Aimé Bergeal va subir quelques transformations à partir du 4 avril prochain. Les travaux concernent la réfection du 1er couloir, la réfection des caniveaux abîmés et la pose de huit regards supplémentaires pour favoriser le nettoyage des caniveaux.

L'entreprise retenue est la SERPEV. Le coût des travaux s'élève a 63 388 € TTC et la maîtrise d'œuvre est assurée pour un montant de 4 748,12 € TTC.

Des travaux de rénovation et d'entretien au cimetière communal

Le cimetière de Mantes-la-Ville n'étant pas extensible, la commune a procédé à la reprise de 80 concessions afin de pouvoir proposer de nouveaux emplacements à ses défunts. Ces reprises concernaient des concessions non renouvelées échues pour la plupart depuis plus de trente ans.

Parallèlement à cette opération a été réalisée la rénovation du caveau provisoire et l'habillage et la fermeture de l'ossuaire existant.

Deux nouveaux ossuaires ont été construits afin d'y déposer les reliquaires suite à la reprise de concessions intervenue en 2010 et en prévision des futures.

Les travaux de reprise des concessions vont continuer afin que chaque administré puisse le moment venu disposer d'un lieu de repos dans sa ville.

Plan triennal de voirie

Le plan triennal de voirie 2012-2013-2014 a été présenté dans ses grandes largeurs lors de la réunion inter quartiers du 10 février dernier

Certains points ont été plus particulièrement abordés, dont la réfection de la rue de Dammartin.

Plusieurs habitants ont souhaité savoir si la chaussée du pont de la voie de chemin de fer (faisant la liaison entre Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville via les rues de Verdun et de Dammartin) serait concernée par cette réfection. L'appartenance de ce pont se posait dès lors.

Après vérification, ce pont appartient pour moitié à la ville de Mantes-la-Ville et pour moitié à celle de Mantes-la-Jolie.

A ce jour il n'est pas encore arrêté si la réfection de la rue de Dammartin intègrera celle du pont de chemin de fer.

Les structures aux demandes des ad

Afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes des jeunes mantevillois, le service jeunesse est actuellement en cours de réorganisation. Intégré à la direction jeunesse et vie des quartiers, le service est composé de l'information jeunesse avec le point information jeunesse (PIJ) et l'animation jeunesse reposant sur le local ados et les actions décentralisées.

Le local ados

Situé rue des Soupirs, derrière l'école maternelle des Alliers de Chavannes, le local ados est dédié à la tranche d'âge des 14-25 ans, pour la prise en compte de leurs demandes en matière de loisirs, mais aussi d'orientation professionnelle.

L'équipe du secteur ados travaille donc sur ces deux aspects de la question des jeunes, en proposant des actions ludiques nombreuses et variées aux ados et jeunes adultes de tout le territoire mantevillois, et en répondant aux questions liées à la formation et à l'emploi de cette même catégorie d'âge.

Les horaires d'ouverture du local ados pour l'accueil de loisirs des jeunes sont : mercredi de 14h à 19h et samedi de 14h à 18h. Un espace public numérique est à leur disposition ainsi que des salles avec billard, baby-foot, matériel de sport, espace lecture et autre coin détente. Pour toucher un maximum de public un certain nombre d'activités ludiques et sportives sont décentralisées dans les centres de vie sociale et les structures sportives de la ville.

Photo ci-dessus : le local ados en pleine activité

Photo ci-dessous : le PIJ un espace d'informations

Pendant les vacances scolaires un programme dense et varié est proposé tous les jours, il est consultable sur le site Internet de la ville, rubrique «jeunesse», «les vacances au local ados». Pendant la période estivale des séjours sont organisés.

Et le PIJ ?

Réservé à l'accueil et à l'information, le point information jeunesse, est un lieu convivial qui propose un accueil personnalisé et gratuit, anonyme et sans rendez-vous. Des entretiens individuels permettent d'identifier les besoins et d'aider dans les démarches sur les

jeunesse s'adaptent
dos et jeunes adultes

thèmes suivants : emploi et formation, vie locale, loisirs et culture, citoyenneté, logement, accès aux droits, santé.

Le PIJ se délocalise dans les CVS et propose des permanences les mercredis une semaine sur deux de 14h à 16h aux CVS Augustin Serre et Arche en Ciel.

JOBS D'ÉTÉ
TU AS 16 - 17 ANS,
TU VIS À MANTES-LA-VILLE
TU CHERCHES UN JOB POUR CET ÉTÉ DANS
L'ANIMATION
LES MÉTIERS DU LIVRE
SECRÉTARIAT
ESPACES VERTS
TU PEUX DÉPOSER OU ENVOYER TA CANDIDATURE À
MAIRIE DE MANTES-LA-VILLE - POINT INFORMATION JEUNESSE
PLACE DE LA MAIRIE - 78711 MANTES-LA-VILLE.
DATE LIMITE DES CANDIDATURES :
MERCREDI 4 MAI 2011
WWW.MANTESLAVILLE.FR
POINT INFORMATION JEUNESSE
TÉL. : 01 34 79 94 65
Mantes-la-Ville

Calendrier des actions programmées

Des actions du centre d'information et d'orientation professionnelle (CIOP), du PIJ et de la réussite éducative (RE) sont mises en place tout au long de l'année.

Ainsi, le mercredi 23 mars à 19h au PIJ se tient une réunion d'information sur l' apprentissage mode d'emploi. Animée par 2 intervenants de la chambre du commerce et de l'industrie, avec la participation des informateurs jeunesses du PIJ et de l'accompagnateur de suivi éducatif de la RE, cette réunion est destinée en premier lieu aux parents et aux jeunes de la réussite éducative puis à tous les autres.

D'autres actions CIOP-PIJ se mettent en place. Au cours d'ateliers individuels sur l'apprentissage, différents thèmes concernant la validation du projet professionnel en alternance seront développés :

- présentation de l'alternance, les 18 avril, 18 mai et 29 juin
- la communication orale, les 19 avril, 15 juin et 5 juillet
- simulation d'un entretien, les 20 avril, 22 juin et 7 juillet

Toutes les interventions auront lieu de 14h30 à 17h30.

Ces actions sont destinées à tous. Elles ont aussi pour intérêt de prolonger de façon plus individuelle l'atelier « apprentissage mode d'emploi ».

Enfin, une soirée thématique « l'école de la seconde chance (e2c) » est prévue le mercredi 9 mars à 18h au PIJ, animée par Madame Pascale Renard de l'e2c de Magnanville. Les écoles de la deuxième chance s'adressent aux jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme. Une formation de 9 mois à 1 an leur est dispensée permettant de parvenir à l'appréhension des savoirs de base : lire, écrire, compter, avoir des notions d'informatique, des notions d'une langue étrangère.

Pendant cette période, les jeunes sont amenés à faire deux ou trois stages dans des entreprises de la région pour découvrir le monde du travail, ses contraintes, ses possibilités. A la fin de son parcours dans l'Ecole de la Deuxième Chance, le jeune peut obtenir un certificat qui indique son niveau de compétences et lui sert de passeport pour entrer dans la vie active.

Pendant sa scolarité, il est rémunéré au titre de la formation professionnelle.

Dossier

Les CVS accueillent les jeunes plusieurs soirs par semaine :

Les animateurs du service jeunesse se délocalisent pour accueillir les jeunes dans les CVS.

Les Brouets :

Le centre de vie sociale l'Arche en Ciel, au quartier des Brouets, a élargi ses horaires d'ouverture :

- Le mardi soir de 18h à 21h sous forme d'accueil libre. Deux animateurs sont présents et l'espace public numérique est ouvert. Toutes les salles d'activité du centre sont disponibles, les jeunes présents ont la possibilité d'organiser entre eux des matchs de tennis de table, des jeux en réseaux ou simplement suivre un évènement à la TV ou regarder un film.
- Le vendredi soir l'accueil se délocalise au gymnase de l'école des Brouets de 18h à 22h pour la pratique du futsall (foot en salle).

Un projet de conseil municipal d'ados

La municipalité envisage de créer un conseil municipal d'ados qui pourrait être élargi à de jeunes adultes. Dans cette optique la commune a adhéré à l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej). Quoi de mieux pour faire participer nos jeunes concitoyens à la vie de la commune et les sensibiliser à la chose publique et pourquoi pas éveiller des vocations de futurs élus territoriaux ? Le projet n'est pas encore « finalisé », il faut à présent travailler sur le règlement de cette future assemblée, mais il séduit dors et déjà tous les acteurs qui travaillent dans le secteur jeunesse, adolescents et jeunes adultes. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier dans les prochains numéros de La Note.

www.anacej.asso.fr
anacej

Un groupe de percussions réunit quelques jeunes du quartier tous les mercredis soir de 19h à 21h.

Dans le quartier des Brouets, deux dimanches par mois et certains samedis, l'association « La toile » propose un repas partagé ou des animations festives réservées aux filles.

Merisiers-Plaisances :

Au centre de vie sociale Augustin Serre, les jeunes sont accueillis selon le même principe le mardi de 19h à 21h et le vendredi de 20h à 22h.

Les mercredis après-midi, au CVS Augustin Serre et les vendredis en soirée au GECI, l'association Authentik anime un atelier rap particulièrement apprécié et assidûment fréquenté.

Domaine :

Quant au quartier du Domaine, celui-ci accueille les ados à la Bulle le lundi de 18h à 21h et le mercredi de 19h à 21h. Il s'agit d'une ouverture récente et les animateurs travaillent avec les associations locales afin de donner du contenu à ces ouvertures. En parallèle, Des ateliers vidéo se déroulent à l'antenne de quartier en direction d'un groupe de jeunes filles ainsi qu'un groupe de jeunes. Des ateliers rap ont lieu au GECI, de la même manière que dans le quartier des Merisiers et un ciné club pourrait voir le jour prochainement.

Les structures sportives s'ouvrent aux jeunes.

Le gymnase Aimé Bergeal ouvre ses portes aux jeunes tous les mercredis soirs de 16h 30 à 18h 30 et le gymnase Guimier les jeudis soir de 19h à 21h pour la pratique du foot en salle.

Infos pratiques

Direction de la jeunesse et de la vie des quartiers
Antenne de quartier le Patio
3, rue Georges Brassens
78711 Mantes-la-Ville.
Tél. : 01 30 98 30 26

Horaires d'ouverture :
lundi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 9h à 13h et de 14h à 18h et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 16h.

Local ado
Rue des soupirs
78711 Mantes-la-Ville.
Tél. : 01 34 33 28 22

Horaires d'ouverture :
Pendant les vacances, selon le planning des activités ou de 14h à 16h
En dehors des vacances scolaires : le mercredi de 14h à 19h et le samedi de 14h à 18h.

Point information jeunesse
Rue des soupirs
78711 Mantes-la-Ville.
Tél. : 01 34 79 94 65

Les horaires d'ouverture du PIJ sont : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour résumer ...

Pendant les vacances scolaires des sorties sont mutualisées avec les autres structures de la ville pour permettre aux jeunes des différents quartiers de se rencontrer.

Et naturellement, tous les jours les CVS remplissent leur mission sociale auprès des jeunes comme auprès de toutes les catégories de population, en les recevant en accueil pour des élaborations de CV, des consultations sur Internet, des discussions et des échanges avec l'équipe d'animation ou toutes autres demandes que la structure essaie de traiter au mieux.

La mission locale du mantois

Mission locale du Mantois - Antenne Pluton
Centre Commercial Mantes 2 - Bâtiment Le Cube
78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 01 30 94 23 44

info@mission-locale-mantois.fr

Horaires :
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30 sauf vendredi après-midi.

Permanence sur Mantes-la-Ville au CVS Augustin Serre
Le vendredi de 9h à 12h sur rendez-vous au 01 30 94 23 44
Au CVS Arche en ciel, le mardi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Associations

Le sablobus fonctionne toujours !

Après quelques mois où le moral de l'association Sablobus était au plus bas, ses membres dirigeants viennent de nous indiquer que l'association Sablobus n'est pas morte, les enfants marchent toujours et le pédibus ne s'est donc pas arrêté de fonctionner.

Mais il faut bien le reconnaître, les temps sont difficiles car la solution de facilité prime souvent sur la solution éco-responsable.

En proposant un ramassage scolaire à pied, les objectifs du Sablobus se veulent simples, modestes et pratiques :

- contribuer à désengorger les abords de l'école congestionnés par une présence souvent intempestive de véhicules ne respectant ni trottoirs, ni passage-piétons, ni même les accès pompiers de l'école,
- contribuer à de meilleurs déplacements des enfants, améliorant d'autant leur sécurité personnelle du fait du nombre moindre de véhicules,
- contribuer à améliorer le cadre de vie des riverains souvent peu respectés des véhicules stationnant intempestivement sur les accès à leur résidence,
- contribuer à la santé des enfants en leur faisant faire un peu de marche à pied au lieu de rester «scotché» devant le téléviseur jusqu'à la minute du départ pour l'école,
- contribuer, par une moindre circulation automobile, à diminuer les rejets de CO^2 et ainsi participer modestement au ralentissement de notre pollution environnementale. A ce titre, savez-vous qu'il en coûte annuellement entre 150 et 200 € aux parents pour le seul accompagnement scolaire de leurs enfants ?

Photo ci-dessous :

Le sablobus dans le quartier du Haut Domaine

Aujourd'hui, grâce à la persévérance d'un groupe de personnes, la ligne «des châteaux» qui démarre avenue du Vexin en direction de l'école de la Sablonnière, fonctionne 4 jours par semaine, matin et soir. 5 à 6 familles fidèles, soit une dizaine d'enfants, effectuent tous les jours le trajet domicile-école à pied, encadrés par des bénévoles - retraités et parents concernés. Les enfants se déplacent et traversent l'avenue du Breuil en toute sécurité. Ils sont équipés de gilets fluorescents. Notons qu'en fonction des demandes, c'est à dire des adresses des enfants, le parcours peut être adapté.

Le principe du pédibus est un état d'esprit qui repose entre autre, sur le principe de la solidarité et qui ne demande qu'à se développer et à vivre. Mais il ne peut exister sans l'implication des parents d'élèves.

Pour tout renseignement concernant l'organisation du pédibus de l'association Sablobus : Mme Mghalfi Tél. 01 34 97 74 25 ou 06 70 21 08 07 ou sablobus@free.fr

Seniors

L' ADMR, nouveau partenaire pour l'aide à domicile

Les personnes âgées, handicapées ou en sortie d'hospitalisation peuvent avoir besoin d'un réseau d'intervenants pour permettre le maintien à domicile ou pour leur tenir compagnie.

Le centre communal d'action sociale de Mantes-la-Ville a souhaité formaliser un paternariat avec un service d'aide à domicile aux personnes dépendantes. C'est ainsi, qu'à la suite d'une procédure de plusieurs mois, le CCAS a signé une convention de délégation de service public avec l'association ADMR (Aide à domicile en milieu rural) de Mantes-la-Ville.

L'ADMR apporte les services qui permettent aux personnes âgées, handicapées ou vulnérables de rester chez elles en toute indépendance et d'y être bien. Grâce à l'action conjuguée de bénévoles et de salariés à leur écoute, les bénéficiaires peuvent jouir pleinement de la vie sans changer leurs habitudes.

Des agents formés interviennent pour pratiquer les actes essentiels de la vie (ménage, repassage, courses, aide aux démarches courantes, compagnie ...). Les interventions peuvent être ponctuelles, pour la durée d'une convalescence, ou régulières dans le cas d'un maintien à domicile.

Renseignements auprès de l'ADMR - 126, route de Houdan. Tél. : 01 34 78 08 68

Les seniors à l'honneur

Le 19 janvier dernier s'est déroulée la première cérémonie des vœux du Maire aux seniors à la salle Jacques Brel.

C'est autour d'un buffet sucré que plus de 250 personnes ont assisté à cette cérémonie rythmée par les chants de la Chorale de l'Association LSR et des élèves Mantevillois de l'école des 4 z'arts qui nous ont fait l'honneur de se produire pour le plus grand plaisir des seniors.

Au cours de cette cérémonie, les nouveaux membres du conseil consultatif des seniors ont été accueillis sur la grande scène de la salle Jacques Brel. Rappelons que le conseil consultatif des seniors est renouvelé par moitié tous les deux ans. Et c'est avec beaucoup d'émotion que les membres sortants ont reçu la médaille de la ville des mains de Madame le Maire, Monique Brochot et de Madame Bauret, Maire-Adjointe déléguée aux seniors, en remerciement du travail accompli et de leur investissement durant ces deux dernières années.

L'équipe municipale a présenté à l'assemblée les nouveaux services proposés aux seniors de la ville, tels que le « minibus à la carte», « le minibus au marché » et « le minibus en sortie» prévu pour le mois d'avril prochain. Le 1er numéro de « La Variation », journal entièrement dédié aux seniors, a été remis à tous les invités présents. Ce 1er numéro présente les services minibus, les prochains forums « Bien vieillir à Mantes-la-Ville » qui auront lieu le 17 mars au CVS Arche en Ciel et le 5 mai au CVS Augustin Serre ainsi que des informations sur le passage au tout numérique. Il est disponible dans tous les accueils des structures municipales.

L' allocation annuelle de consommation d'énergie

Elle est accordée pour les personnes âgées d'au moins 65 ans et plus, les personnes retraitées entre 60 et 65 ans n'ayant plus d'activités rémunérées et les familles nombreuses de trois enfants et plus, les mineurs, les titulaires de la carte d'invalidité. Ces personnes doivent être non imposables sur le revenu 2010 et résider sur la commune depuis plus de 6 mois.

Les personnes intéressées doivent se présenter au CCAS munis des pièces suivantes : copie de l'avis de non imposition sur le revenu 2010, livret de famille, pièce d'identité, carte de séjour, carte d'invalidité, relevé d'identité bancaire ou postal, facture énergie récente (- de 6 mois).

Les inscriptions auront lieux du 7 mars au 25 mars inclus, au centre communal d'action sociale - Tél. : 01 30 98 55 42

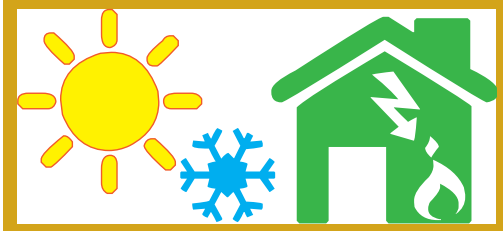

Alerte faux démarcheurs

« Vous ne connaissez pas, vous n'ouvrez pas »

Depuis plusieurs semaines, de faux démarcheurs se présentent au domicile des personnes âgées sous un faux prétexte (quête pour des obsèques, installation émetteurs numériques...) afin de collecter de l'argent. La ville vous informe qu'elle n'a mandaté personne pour se rendre chez les administrés.

Nous vous recommandons d'observer la plus grande vigilance et, en cas de doute, de ne pas ouvrir et de nous signaler un faux démarchage. N'hésitez pas à contacter le CCAS au 01 30 98 55 42 ou la police municipale 01 30 98 55 16.

Infos pratiques

Pôle seniors
Centre communal d'action sociale
60, rue Maurice Berteaux
Tél. : 01 30 98 71 20

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Mardi de 12h30 - 19h30

Le club athlétique de Mantes-la-Ville

Des sports pour tous les goûts avec près de 25 sections dans beaucoup de disciplines. Dans ce numéro de la Note, des sports tels que le basket-ball, le karaté, le twirling bâton ou encore la boxe anglaise sont à la une.

Basket-ball

Avec près de 120 licenciés, la section basket-ball est en plein essor grâce entre autre à l'ouverture du baby basket et mini poussins. (Plus de 30 licenciés de 3 ans et demi à 7 ans).
Les équipes féminines minimes et benjamines sont particulièrement mises en valeur, puisque le CAMV leur permet de participer aux sélections organisées par le comité départemental des Yvelines de basket-ball. Estelle Roger intégrera la sélection des Yvelines cette année et Inès Moummad et Aïssata Tambadou, deux joueuses formées au CAMV évoluent aujourd'hui en championnat de France.
L'équipe fanion seniors composée d'Aminata Camara, Halima M'Raizig, Salimata Drame, Hassna Moummad, Félicité Kindoki, Tacko Camara, Binta Barry, Nezha, renforcée de joueuses telles que Cécile Bouisson (Nationale 3 à la Seyne Sur mer), Houleye Baa, Faïza Adib. Elles évoluent en promotion d'excellence départementale et visent la montée en région d'ici deux ans. Il faut dire qu'elles enchaînent les victoires depuis le début de saison.

Rallye des Primevères

La section cyclotouriste du CAMV organise une randonnée VTT (3 parcours) et un rallye route (3 parcours)

Dimanche 3 avril

Départ du stade Aimé Bergeal à 7h.

Boxe anglaise

La section boxe anglaise est représentée au plus haut niveau national et international, avec trois champions de France professionnels : Cédric Vitu, Julien Marie-Sainte et Christopher Rebrasse. Les résultats de cette section du CAMV sont prometteurs avec également des jeunes en boxe éducative comme Sandy Hornegg (minime) et Brandon Hoffman (cadet) qui sont champions des Yvelines. Quant aux filles, Amélie Bonte (senior) n'est pas en reste puisqu'elle part disputer une rencontre internationale en Pologne avec la section Ile de France.

Karaté

C'est dans une ambiance conviviale et familiale que la section karaté pratique le style shotokan en apportant de très bons résultats dans les compétitions officielles.

David Marajanovoc (pupille - 50 kg) à été qualifié en coupe de France,

Carla Diana (benjamin - 45 kg) à obtenu la 3ème place et à été qualifié en coupe d'Ile de France, ainsi que la 2nde place en section d'honneur et une qualification en coupe de France.

Alexis Diana (cadet - 70 kg) à obtenu la 2nde place et à été qualifié en championnat de France.

David Marjanovic Carla Diana Alexis Diana

Twirling baton

Les résultats des premières compétitions à Andrésy (78) sont très prometteurs avant l'accueil au gymnase Aimé Bergeal, les 12 et 13 mars prochains, du championnat régional de nationale 1 avec plus de 300 athlètes.

- Sur les 11 solistes, 6 ont été classés parmi les 3 premiers, à savoir Alison Potin (championne départementale senior), Maélane Dubourg (benjamine), Sandra Jalmin (junior), Chloé Le Falher (minime), toutes les 4 en N 2 et Marine Jalmin (benjamine) et Killian Quiniou (minime) en N 3.

- En duos, se classent seconds en nationale 1 : le duo sénior Alison Potin / Charlène Galardon, de même que le duo cadet Chloé Le Falher / Mélanie Potin ; en N 2 : se classe 2ème le duo Emilie Piazza /Ophélie Perrin ; en N 3 se classent 1er le duo benjamin Anaïs Le Falher / Ilona Potin, le duo minime Nolwenn Thevenon/Cassandra Schwartz, le duo sénior Philicia Belloeil / Mélanie Papin et 2ème le duo Chloé Lugné / Mélanie Legall.

- En équipes, se classent 1ère en nationale 1 : l'équipe cadette, 1ère en N 2 : l'équipe benjamine et l'équipe junior ; 2ème en N 3 l'équipe benjamine.

Infos pratiques

CAMV
37, rue Louise Michel
78711 Mantes-la-Ville Tél. 01 34 77 56 74
www.camv.fr/CAMV - camv3@wanadoo.fr

Un rendez-vous d'avenir

La 19e édition du salon de la formation lance une invitation grand public et gratuite samedi 5 mars, au Parc des expositions de Mantes-la-Jolie. En exclusivité cette année, le salon organisé par la Camy accueille la 2e édition du Forum éco-construction, secteur créateur d'emplois en pleine mutation.

Que vous soyez collégiens, lycéens, salariés ou encore demandeurs d'emploi en quête de formation professionnelle... ce rendez-vous va élargir vos perspectives d'avenir. Après 2 journées consacrées aux élèves de 3e du bassin de Mantes - les 3 et 4 mars - le Salon de la formation ouvrira grand ses portes au public samedi 5 mars, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

55 organismes de formation

Le Parc des expositions fourmillera de professionnels venus du Mantois et de Vallée de Seine. Un très large panel de secteurs d'activité sera représenté, de la santé, l'agriculture, les services, l'industrie, le BTP jusqu'à la fonction publique. Au total, quelque 55 organismes présenteront leurs filières : prépa, compagnonnage, apprentissage, enseignement technique et professionnel, formation supérieure ou continue... (lire plus bas).

... et des pros de l'éco-construction

A côté du salon, une plateforme pédagogique de 250 m² mettra en avant les thématiques environnementales dans le bâtiment. Novateur, très porteur, le secteur de l'éco-construction crée des emplois et propose des formations qui seront largement représentées.

Autour d'une tour de chantier, des formateurs et des entrepreneurs détailleront les performances des nouveaux matériaux et équipements en termes de santé et de confort : mur, isolation, toiture, éclairage, électricité, ventilation, eau et assainissement, énergie, chauffage, cloison et revêtement...

L'accès au salon et à la plateforme dédiée à l'éco-construction sont totalement gratuits. De nombreux professionnels dispenseront des informations, des conseils adaptés, proposeront des formations, des stages ou des emplois...

Un guide des formations

La Camy distribuera un prix d'une valeur de 750 € à 3 lauréats distingués pour leur engagement exemplaire dans la vie scolaire et associative de leur établissement ou dans leur entreprise formatrice. Elle édite par ailleurs le Guide de la formation 2011. Ce livret gratuit recense tous les établissements du territoire après le collège et le bac. Il dispense aussi des informations pratiques sur la vie lycéenne et étudiante du territoire (sport, culture, loisirs, logement, transport...). Il sera distribué lors du salon, mis à disposition dans les mairies et est téléchargeable sur le site camy-info.fr

A rencontrer au salon

Afec, Afipe, Aforp, Armée de terre (Cirfa), Beauté bien être formation, Bleu oxygène, Bpm radio, Capeb, Cfi Andrésy, Cfa des métiers de l'horticulture et du cheval, Cfa de la chambre des métiers, Cfa de la région de Mantes, Cfa des métiers de la Poste, Cfa des Compagnons du devoir, Cfa trajectoires de l'hôtellerie, Cfm btp, Cgpme Yvelines, Chep, Cio, Ciop de la Cciv Val d'Oise Yvelines, Commissariat de Mantes-la-Jolie, Cpf, Ecole Pigier, Eicy, Fédération française du bâtiment, Gendarmerie, Greta, Ifa btp, Ifsi, Institut de formation de manipulateurs d'électroradiologie médicale, Institut poly informatique, Iseic, Isty, Iut de Mantes en Yvelines, 15 lycées publics et privés (d'enseignement général ou technologique, professionnel, agricole), Mission locale du Mantois, Pôle emploi, Sapeurs pompiers, Véolia eau.

A rencontrer au forum

Entreprises : Alter éco, Heliosoleil, Habitat durable, Jyvama concept, Apr2, Ecovibio, Stig, Neo3, Ehrlich architectes, Armada concept, Urbanetik, Atout pluie, Brin d'herbe, Artirea, Alternatives home énergies, Sarl Gesret électricité générale, Planète isolation, Pages énergie, Energ ethik, Boisea...

Formations : Epmi école d'ingénieurs, Energies solidaires pôle éco-construction Seine aval, Ensiate, Université de Cergy-Pontoise, Greter, Uvsq Epncscp formation continue, Centre de formation aux nouvelles techniques du bâtiment, Ifa btp, Iut de Mantes en Yvelines, Chep, Ademe...

camy

René Martin

René Martin nous a quittés le 20 décembre dernier dans sa 92ème année, beaucoup de mantevillois ont été marqué par son passage dans le mantois.

Conseil municipal de Mantes-la-Ville élu en 1983

Il naquit dans une famille modeste une semaine après la date de l'armistice de la première guerre mondiale. Son père meurt alors qu'il n'a que neuf ans. Malgré cette tragédie, à 11 ans, il sera reçu premier du canton au certificat d'études primaires. Boursier, il pourra ainsi réaliser son vœu : être instituteur.

Il a marqué l'histoire du Mantois à plus d'un titre : enseignant, militant syndical, résistant puis élu. Il adhère au Parti Communiste en 1937 et unifie la résistance dans le Mantois au titre du Front National pour la Libération de la France. En 1944, il deviendra Président du comité de libération de Mantes.

Quelques dates de sa vie politique :

- 1947 : conseiller municipal de Mantes la Jolie
- 1967 : conseiller général du canton de Mantes la Jolie puis Mantes la ville jusqu'en 1982
- 1977 : maire de Mantes la Ville jusqu'en 1984
- 1982 : sénateur des Yvelines jusqu'en 1986

Très attaché jusqu'à la fin de sa vie aux valeurs de gauche, il a consacré une partie de sa retraite à l'écriture et a publié plusieurs livres sur la résistance dans le mantois et sur l'histoire de Mantes avec le groupe de recherches et d'éditions mantaises (GREM) dont il était président.

Un des ouvrages majeurs de son œuvre paraîtra en 1988 : « le Mantois sous la botte ». Il y décrit la vie à Mantes de 1939 à 1945, l'occupation et la résistance dans la région mantaise puis la libération et le retour à la vie normale.

Profondément humaniste, il a gardé jusqu'à la fin de sa vie l'espoir de la capacité de la gauche à construire une société de justice sociale pour laquelle il a combattu jusqu'au bout.

Il avait reçu en octobre 1988 la distinction de chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur des mains du colonel Rol-Tanguy, le Libérateur de Paris. Dans la préface du livre de René Martin et Louis Racaud « le Mantois sous la botte », le colonel écrivit « la résistance mantaise a bien mérité de la Libération de Paris ». En février 1998, il reçut le diplôme d'officier des mains d'André Tollet qui avait dirigé le comité parisien de libération.

Le mantois lui doit beaucoup, un grand homme nous a quittés. Nous ne l'oublierons pas.

Un hommage lui a été rendu le 29 décembre dernier par ses camarades.

Paul Castel Vice-Président de l'ANACR, Président du Comité local de l'arrondissement de Mantes la Jolie.

Extrait de l'avant propos de son livre « le mantois sous la botte »

« la force et l'efficacité de la Résistance ne se mesurent pas en nombre d'ennemis tués : elle se mesure au degré de gêne et au sentiment d'insécurité permanent qu'elle imposa à l'ennemi ».

Rene Martin

Extraits du registre d'hommage

« Hommage respecteux à l'un des meilleurs professeurs que j'aie connu dans ma vie. (Années 50). J'ai souvent pensé à lui et lui dois beaucoup de ma vie professionnelle »

« Un homme, au plein sens du terme, nous avons souvent échangé »

« J'ai gardé de vous, le souvenir d'un homme sage et dévoué »

« Je vous ai connu lors de ma carrière sportive ainsi que pendant mon activité professionnelle dans la fonction territoriale. Je garde de vous un souvenir d'homme droit, intègre, toujours ouvert vers les autres »

« Hommage à un grand maire qui a œuvré pour notre commune sans sectarisme. Hommage à un grand homme qui s'est battu toute sa vie pour notre liberté et notre école publique »

« Nous tenons à rendre un respecteux hommage à une grande figure de notre région, nous garderons de M. Martin l'image d'un homme intègre, fidèle dans ses convictions, sachant expliquer les actes aux paroles, un modèle pour ceux qui veulent croire au BEAU et au BIEN »

« Que dire... de belles choses de ce monsieur (salut) salut monsieur Martin, je ne vous oublierai pas »

Groupe socialistes et divers gauche

Le président et les juges

En réaction à la mort de Laëtitia et aux soupçons pesant sur un récidiviste, Nicolas Sarkozy a pointé des «dysfonctionnements graves» de la Justice en brandissant des menaces de sanctions. Ces propos ont entrainé une colère sans précédent des magistrats. Ceux-ci ont dénoncé le mépris du pouvoir exécutif envers le monde judiciaire alors qu'ils réclament depuis des années des moyens supplémentaires pour assurer leurs missions. Toutes les affaires criminelles retentissantes sont exploitées par le Gouvernement qui en profite pour faire voter une Loi encore plus répressive mais se moque de son application. Le principal est pour le Président de répondre à l'effroi et à l'émotion suscitée par ces délits sans donner les moyens de fonctionner à la Justice.

Le Président de la République poursuit ainsi le dessein de l'ancien «premier flic de France» : suresoir à l'indépendance de la Justice. Après le Parquet, c'est maintenant la Magistrature qui doit se ranger aux ordres du pouvoir. Ce discours qui cherche à abolir la séparation des pouvoirs, fondement de la Démocratie, ne serait occulter le manque de moyens mis à la disposition des juges pour accomplir leur tâche.

Patrick LEFOULON

Groupe gauche citoyenne

Vous ne le savez peut être pas mais notre ville a été traversée le 08 février dernier par un train transportant 13 tonnes de déchets hautement radioactifs en provenance d'Italie et à destination de La Hague. Certes, il est moins dangereux d'utiliser le rail que la route, mais ce train a emprunté des voies ferrées à une heure de pointe (y compris celles du RER C) où des millions de franciliens utilisent les transports en commun, côtoyant ainsi dans différentes gares des trains de voyageurs ne se doutant de rien. L'information a tellement été tenue secrète que la mobilisation des organisations a été faible. L'usine Italienne source de ces déchets a fermé en 1982 mais depuis aucune solution n'a été recherchée, ses déchets continuent de poser de sérieux problèmes de stockage.

Nous dénonçons ce tourisme de déchets nucléaires pratiqué en toute opacité et faisant peser sur les citoyens et sur l'environnement de graves dangers. Les citoyens n'ont pas à assumer ces risques pour assurer la rentabilité de l'usine de La Hague. A l'heure où l'on évoque souvent le principe de précaution, comment comprendre que le transport et le retraitement des déchets nucléaires soient soumis à un tel secret ?

Le groupe gauche citoyenne - Lahsen ZBAYAR

Mantes-la-Ville autrement

Reçu le 7 février 2011 à 15h39mn pour le 10 février : 3 jours pour traiter les sujets avec sérieux !

La majorité municipale, ne sachant comment faire pour nous bâillonner, réduit un peu plus le délai pour remettre notre texte qui vous informe de la vie politique de notre ville ! Faire croire à la « démocratie participative » en changeant, en cours de mandat, les règles dans les commissions d'appel d'offres, ne pas tenir compte des avis divergents sur la nécessité de construire une Maison des associations qui devrait coûter près de 5 M€, chercher à saboter la « tribune libre » en commentant les sujets des autres groupes : c'est l'ouverture d'esprit d'une majorité qui s'arroge le privilège d'écrire son texte après la lecture des tribunes des autres groupes pour y répondre... avant la parution.

Donner la parole pour mieux s'asseoir dessus : la version mantevilloise de la « démocratie participative » !

André ALERTE
manteslavilleautrement@orange.fr

Avenir + Mantes-la-Ville

Quel plus bel exemple de gâchis et d'incompétence de la part de Madame le Maire et de son équipe que le dossier du bâtiment de la Filature! Il y a plus d'un an notre groupe avait été le seul à s'opposer à l'achat de ce bâtiment à hauteur d'1,1 million €. Achat financé par le bradage du Château de Thillombois ,propriété communale. Nous avions demandé à l'époque si la Commune avait fait une expertise du bien avant de l'acheter. Madame Brochot nous avait répondu que non, ce qui est un comble lorsque nous connaissons cet endroit. Résultat après expertise effectuée après l'achat : l'expert conclut à la démolition du bien car trop couteux pour consolider les fondations et le remettre aux normes. 80 000 € de démolition ce que nous pensons sous-estimée, 60000 € de cout d'expertise pour arriver à la destruction d'un bien communal censé préserver la mémoire industrielle de notre commune. Bel exemple de l'utilisation incompétente des deniers communaux. Et quid de la construction de la Maison des Associations sur ce terrain : à quel cout, à quel moment? Une question se pose: pourquoi à cet endroit la Commune a refusé la construction d'un immeuble alors qu'elle en accepte partout dans notre ville?

Fabrice ANDREELLA et le groupe Avenir + Mantes la Ville

Intérêt communal mantevillois

Démocratie bidon

Faire croire aux Mantevillois qu'ils vont faire le plan de circulation de la ville est une vaste tromperie. Intercommunalité oblige, c'est à la Communauté d'agglomération que se fera le schéma. A quoi bon payer un cabinet d'études pour faire semblant ? L'avis des Mantevillois ne peut porter que sur du détail dans leur environnement immédiat. Leur laisser croire qu'ils sont partie prenante est malhonnête et ceux qui boycottent les comités de quartiers l'ont bien compris !

Consultera-t-on les riverains du stade et les sportifs sur la vente du terrain de la Maison pour Tous ? Non. Ce terrain est pourtant dans un périmètre qui les concerne tous. Consultera-t-on le conseil municipal ? Non. Pourtant, nous avons des idées pour l'extension des installations sportives. Pour tirer le signal d'alarme nous avons eu recours au boycott du conseil municipal, car nous refusons de cautionner la politique faussement démocratique du maire.

Groupe ICM : Hélène PINEAU, Nathalie PEREIRA, Ahmed SEHIL, Michel MULLOT.

Les textes ci-dessus sont les tribunes libres ouvertes aux groupes qui composent le conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Compte rendu de conseils municipaux

Signature de la convention d'objectifs et de financement du multi-accueil de la maison de la petite enfance, du multi accueil « les petits lutins », de la halte garderie de l'espace Françoise Dolto et de la crèche familiale « les bouts en train ».

Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil des tout petits, la municipalité a la volonté de créer des places et de diversifier les modes de garde au plus près des besoins des parents en veillant à une égalité d'accès pour toutes les familles. La caisse d'allocations familiales (CAF) et la ville ont donc renouvelé la contractualisation pour la période 2011 – 2014.

Remplacement de madame Marie Fournier, en sa qualité d'adjointe au maire, suite à sa démission : éléction d'un nouvel adjoint au maire.

Madame Marie Fournier a décidé, pour des raisons personnelles, de démissionner de son poste d'adjoint au Maire. Afin de compléter l'executif municipal en place, Monsieur Richard Dubsky à donc été élu adjoint au maire, délégué à la démocratie participative et aux comités de quartier. Monsieur Olivier Gendron, conseiller municipal, qui a reçu la délégation des centres de vie sociale.

Avenants aux marchés de travaux de réhabilitation de l'école Jean Jaurès.

Au terme des différentes procédures de consultation pour la réhabilitation de l'école Jean Jaurès, les marchés publics de travaux ont été attribués pour une somme de 948 021.74 € HT. Des travaux supplémentaires, ont été rattachés par voie d'avenants aux marchés initiaux et le conseil municipal en avait été saisi le 13 décembre 2010 pour un montant de 29 895.16 € HT soit + 3,15 %. Depuis, l'équipe de maîtrise d'œuvre a soumis à la ville, deux nouveaux avenants pour lesquels le conseil municipal est invité à se prononcer. Ces avenants concernent le lot 02 « Gros œuvre » et le lot 05 « Revêtements de sols ». S'agissant des travaux de gros œuvre, la découverte d'une canalisation en plomb a nécessité le creusement d'une tranchée et la modification du tracé des cheminements dans la cour de récréation. Dans le même temps, l'état général des installations et la nouvelle configuration des cours de récréation a nécessité que soient installés quatre regards au droit des descentes d'eaux pluviales. Enfin, une dernière évolution de la règlementation a rendu nécessaire de mettre en place une signalisation podotactile. De l'ensemble de ces prestations supplémentaires, il résulte une plus value de 4 450.00 € HT. Par rapport au montant du marché initial et de l'avenant n° 1, ce dernier avenant génère une plus value de 5,43 %, en cumulé. Concernant le lot « revêtements de sols », la décision de conserver in fine deux estrades dans des salles de classe a nécessité qu'elles soient repeintes et vitrifiées. Il résulte de cette prestation supplémentaire une plus value de 530.00 € HT. Par rapport au montant du marché initial et de l'avenant n° 1, ce dernier avenant génère une plus value de 3,62 %, en cumulé.

Le prochain conseil municipal se tiendrale lundi 28 mars 2011 à 20h30, salle du conseil municipal. Retrouvez tous les procès verbaux et les ordres du jour des conseils municipaux sur le site Internet de la ville www.manteslaville.fr.

Le carnet

Bienvenue à :

Yasmine RADI, née le 08 décembre 2010 ;
Nolan DUVAL, né le 08 décembre 2010 ;
Imène DAOUDI, née le 09 décembre 2010 ;
Emy FOSSE, née le 09 décembre 2010 ;
Aàrieva BEBOARIMISA, née le 11 décembre ;
Aàriela BEBOARIMISA, née le 11 décembre 2010 ;
Lina KAMEL, née le 12 décembre 2010 ;
Kim JODON, née le 13 décembre 2010 ;
Asma ARUDI, née le 16 décembre 2010 ;
Gwenaelle DUBOC, née le 18 décembre 2010 ;
Aaron LÉAMAUFF, né le 21 décembre 2010 ;
Cameron LÉAMAUFF, né le 21 décembre 2010 ;
Arman KARIMI, né le 23 décembre 2010 ;
Matthieu DARTHY, né le 24 décembre 2010 ;
Mahdia BENAYAD, née le 24 décembre 2010 ;
Mamadou N'GAIDE, né le 24 décembre 2010 ;
Léa GUYOT, née le 25 décembre 2010 ;
Warek AÏT-MANSOUR, né le 25 décembre 2010 ;
Ethan NOURRY, né le 27 décembre 2010 ;
Tidjane NDIAYE, né le 1er janvier 2011 ;
Maxine SAINT-SANS--ARANDA, née le 07 janvier ;
Isra RHABBOR, née le 08 janvier 2011 ;
Baptiste BARON, né le 08 janvier 2011 ;
Adem PLÉE, né le 10 janvier 2011 ;
Emma SAUVERZAC, née le 10 janvier 2011 ;
Cassie GNEBO, née le 13 janvier 2011 ;
Titouan CRUZ MANGEL, né le 14 janvier 2011 ;
Ninar LETAPISSIER, né le 14 janvier 2011 ;
Juliette TERRANOVA, née le 18 janvier 2011 ;
Lubin LIEVRE, né le 20 janvier 2011 ;
Manel BENAMEUR, née le 24 janvier 2011 ;
Sarah LAASSIBA, née le 24 janvier 2011 ;
Salim BENKROUIDEM, né le 28 janvier 2011 ;
Boumathierno BA, né le 02 février 2011 ;
Aymane ESSAKOUTI, né le 02 février 2011 ;
Wanida SERPEREAU, née le 05 février 2011 ;
Hanna YAHIAOUI, née le 05 février 2011 ;
Elmas DEMIR, née le 07 février 2011 ;
Elodie TRUPIANO, née le 07 février 2011 ;
Emeline ESPERN, née le 09 février 2011.

Toutes nos félicitations à :

Amoin ATTA et Ludovic DOUTEAU, le 15 janvier.

Si vous souhaitez voir figurer un événement (naissance, mariage, décès) dans cette page et sur le site Internet de Mantes-la-Ville, vous devez remplir une demande de parution d'annonce. Le formulaire est disponible sur le site Internet de la ville. Vous pouvez aussi en demander un exemplaire papier auprès de la direction des affaires générales au 01 30 98 55 19.

Droit de réponse à la tribune libre de Patrick Lefoulon de la Note N°74 « Arrangements entre « amis » ?

Halte à la désinformation

Un président de conseil de surveillance n'est pas responsable du service public hospitalier, c'est le directeur aidé du directoire qui assure la gestion de l'hôpital.

Je me suis mobilisée pour la coronographie : dès juillet, auprès du directeur de l'hôpital pour lui demander de déposer un dossier d'agrément pour la coronographie, en interpellant la Ministre de la Santé, y compris par une question parlementaire. Enfin, c'est, enfin, à mon initiative qu'élus, professionnel et représentants de l'association « Cœur, Hôpital Mantes », ont été reçus par Claude EVIN, directeur de l'A.R.S., ancien Ministre socialiste : sa décision a été irrévocable. Sur ce sujet technique, de nombreux mensonges et contre vérités ont été dites – fermeture.

Il n'a jamais été question de fermer le service de cardiologie, et encore moins les urgences de l'hôpital de Mantes ou du service de cardiologie. La santé des habitants du Mantois mérite mieux que ces polémiques politiciennes, querelles anciennes opposant public et privé. La cardiologie de l'hôpital de Mantes est maintenue, une convention a été signée, le 11 janvier, avec la clinique d'Evecquemont, le chef du service de cardiologie officialisant un partenariat étroit avec les deux structures.

Cécile Dumoulin

Retro

Crédit photo : Nicolas Mineta

1

Crédit photo : Nicolas Mineta

2

Crédit photo : Nicolas Mineta

3

1- Madame Brochot et son équipe municipale ont présenté le bilan de l'année écoulée ainsi que les projets à avenir, lors de la traditionelle cérémonie des voeux, mardi 18 janvier dernier.

2- L'ensemble orchestral de Mantes-la-Ville a participé musicalement à la cérémonie des voeux du maire en interprétant leur repertoire .

3- Le comptoir de Brel a accueilli, samedi 22 janvier, les groupes stringers in the night et big muddy dans une ambiance blues conviviale et festive devant une salle comble.

4- Virginie Lemoine, Geneviève Fontanel et leurs camarades ont séduit la salle Jaques Brel, lors de la représentation de la pièce de Boulevard *Tout le plaisir est pour nous*, dimanche 23 janvier dernier.

5- Vendredi 28 janvier, Cloltide Perrin, auteure du « Baiser à la figue » est intervenue à la bibliothèque municipale dans le cadre du prix des incorruptibles devant une classe de CE1 des Hauts Villers.

6- La classe de CM1 de madame Kroll est venue rendre visite à la mairie et rencontrer madame Brochot afin de découvrir et de comprendre le fonctionnement d'une mairie dans la salle du conseil municipal le mardi 1er février.

7- Samedi 5 février, Michael Gregorio a piraté les chanteurs dans salle Jacques Brel conquise devant plus de 800 personnes.

8- Février 2011: ateliers slam animés par Eva DT à l'espace lecture « La plume et l'encrier » dans le cadre de la préparation de «Femmes de nos quartiers».

4

5

6

8

7

Agenda

FC MANTOIS / MOISSY CRAMAYEL US

Samedi 5 mars - 20h
Stade Aimé Bergeal
Renseignements www.fc-mantois78.com

THOMAS NGIJOL À BLOCK !

Samedi 5 mars - 20h45
Salle Jacques Brel
Spectacle complet

BASKET-BALL

Dimanche 6 mars - 15h30
Gymnase Aimé Bergeal
Renseignements auprès du CAMV basket-ball au 06 24 89 12 00

QUINZAINE POÉTIQUE « D'INFINIS PAYSAGES »

Expositions, lectures,...
Du 7 au 21 mars
Renseignements sur le site de la ville

8ÈME DE FINALE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TWIRLING BATON

Samedi 12 et dimanche 13 mars - 7h à 20h
Gymnase Aimé Bergeal
Entrée 4 €

FEMMES DE NOS QUARTIERS

« Au fil des saisons »
Dimanche 13 mars - 15h
Salle Jacques Brel
Entrée libre

45ÈME ANNIVERSAIRE DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE

Samedi 19 mars - 9h30
Stèle du parking Eden
Renseignements auprès du serice relations publiques au 01 30 98 71 23

BANQUET DES SENIORS

Samedi 19 et dimanche 20 mars
Salle Jacques Brel
Renseignements au CCAS, pôle seniors au 01 01 30 98 55 42

FC MANTOIS / LILLE 2

Samedi 19 mars - 20h
Stade Aimé Bergeal

LES CABOTS & KINO

Samedi 26 mars - 21h
Le comptoir de Brel - Salle Jacques Brel
Entrée libre

CYRANO DE BERGERAC

Dans le cadre du Festival les Francos
Vendredi 25 mars - 20h45
Salle Jacques Brel
Plein tarif : 12 € - tarif réduit : 8 €

FC MANTOIS / VILLEMONBLE SPORTS

Samedi 2 avril - 20h
Stade Aimé Bergeal
Renseignements www.fc-mantois78.com

LE VOLEUR TRANSFIGURÉ

Samedi 2 avril - 20h45
Dimanche 3 avril - 15h
Salle Jacques Brel
Plein tarif : 10 € - tarif réduit : 6 €

RALLYE DES PRIMEVÈRES

Dimanche 3 avril - 7h
Stade Aimé Bergeal
Renseignements auprès du CAMV cylcotourisme au 06 72 83 65 67

SALON D'ART DE PRINTEMPS

Du vendredi 8 au vendredi 15 avril - 14h à 18h
Salle Jacques Brel
Entré libre

FC MANTOIS / LE HAVRE AC2

Samedi 16 avril - 20h
Stade Aimé Bergeal
Renseignements www.fc-mantois78.com

SOUVENIR DE LA DÉPORTATION

Lundi 25 avril - 11h45
Monument aux morts - Place de la mairie
Renseignements auprès du serice relations publiques au 01 30 98 71 23

JÉRÔME DARAN

Samedi 30 avril - 20h45
Salle Jacques Brel
Plein tarif : 15 € - tarif réduit : 10 €

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

lundi 28 mars - 20h30
Salle du conseil municipal
Hôtel de ville. Les séances du conseil municipal sont publiques. Renseignements auprès du secrétariat général tél. : 01 30 98 82 55

COMITÉS DE QUARTIERS

Jeudi 17 mars - 20h30
Ecole maternelle les coutures
Quartier de la Vaucouleurs

Jeudi 31 mars - 20h30
Salle du GECI
Quartier du Haut domaine

Jeudi 7 avril - 20h30
CVS Arche en ciel
Quartier des Brouets

Jeudi 28 avril - 20h30
CVS Augustin Serre
Quartier des Merisiers / Plaisances / Belles lances

PENSE-BÊTE :
inscrivez-vous à La Portée, la NEWSLETTER de Mantes-La-Ville !
www.manteslaville.fr

Les numéros utiles et d'urgence

SAMU : 15 ou 112
(Le soir de 20h à 24h, les dimanches et jours fériés de 9h à 13h, composer le 15 pour le médecin de garde)
Police secours : 17
Pompiers : 18
Enfance Maltraitée : 119
Allô service public : 3939
(la 1ère réponse à vos questions administratives)

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48
Commissariat : 01 30 94 82 10
CAF : 08 20 25 78 10
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00
SOS vétérinaire : 08 36 68 99 33

Sous-Préfecture : 01 30 92 74 00
Police municipale : 01 30 98 55 16

Centre communal d'action sociale : 01 30 98 55 42
60, rue Maurice Berteaux
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, mardi : de 12h30 à 19h30.

Direction des services techniques : 01 30 98 55 07
ZAC de la Vaucouleurs.

Déchetterie des Closeaux :
18, rue des Closeaux - 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 01 30 94 19 10
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 18h et le samedi 9h à 18h

Mairie de Mantes-la-Ville

Place de la mairie
78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 30 98 55 49

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Samedi (Etat civil et accueil enfance) de 9h à 12h

Attention fermeture de l'accueil enfance une demi-heure plus tôt en fin de matinée, 1h plutôt en fin d'après ainsi que le samedi matin.

Marché les jeudis et dimanches matin